



Angélique Prost
Orthopédagogue



Christine Louvier
Orthopédagogue

L'évaluation orthopédagogique – 5 minutes de lecture

Qu'est-ce que l'orthopédagogie ?

La définition de l'orthopédagogie sélectionnée par l'Ecole Française d'Orthopédagogie (EFO) est la suivante : « c'est un domaine d'études, de savoirs et d'activités dont le but est de permettre aux sujets aux prises avec des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, de pallier ces entraves et de développer au mieux leurs potentialités ». Selon l'association UOF (Union des Orthopédagogues de France), « l'orthopédagogue est un professionnel des apprentissages. Dans sa pratique, il s'appuie sur le fonctionnement du cerveau et ses mécanismes durant les apprentissages. Il utilise des outils pédagogiques ciblés afin de conduire l'apprenant vers plus d'autonomie ». Bien que cette profession soit récente en France, celle-ci existe depuis les années 60 au Canada, ainsi qu'au Liban et en Belgique (où la profession est d'ailleurs en pleine expansion).

L'orthopédagogue intervient donc auprès d'apprenants de tout âge. Aujourd'hui, c'est majoritairement auprès d'un public scolarisé que nous retrouvons ces professionnels. Quelle place a-t-il ? Quelles sont ces missions ? Qu'entendons-nous par évaluation orthopédagogique ?

Les missions de l'orthopédagogue

Les missions sont les suivantes : évaluer, prévenir et remédier.

Qu'est-ce que la prévention orthopédagogique en France ? Elle peut se situer à plusieurs niveaux : soit avec de jeunes enfants, souvent dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, pour les aider à découvrir et à apprendre, soit auprès d'enfants plus âgés, par exemple en cas de risque de décrochage scolaire. Au Canada, le terme « prévention » ne recouvre pas nécessairement ces mêmes thèmes, la prévention relevant davantage du domaine socio-éducatif.

Il est important de recentrer ce métier autour des apprentissages. Chaque suivi est spécifique et se met en place autour d'une plainte scolaire : « mon enfant ne sait pas s'organiser dans ses devoirs », « il connaît ses leçons à la maison, mais dès qu'il est en classe, il ne sait plus rien », « il ne se concentre pas, il va trop vite et il oublie la moitié des consignes ». Ces plaintes vont être analysées afin de comprendre ce qui cause ces difficultés. Ainsi, il ne s'agit pas d'ouvrir l'agenda avec l'élève et de refaire indéfiniment les devoirs « comme on l'a toujours fait », mais de travailler en amont avec lui. En effet, la première étape consiste à faire une évaluation

pédagogique des difficultés (qu'elles soient liées ou non à un trouble), puis à élaborer un plan de remédiation. Ce plan tient compte des difficultés de l'élève et de son propre fonctionnement, en plus de prendre en considération l'état de la recherche en neuroéducation et en pédagogie, afin de s'appuyer sur des approches probantes.

Focus sur l'évaluation orthopédagogique

L'évaluation orthopédagogique est majoritairement qualitative. En effet, l'objectif est d'évaluer les compétences scolaires, mais également de situer l'élève dans ses capacités métacognitives et exécutives lors de tâches spécifiques. Le rôle de l'orthopédagogue n'est pas de poser un diagnostic, mais d'aider l'élève à se découvrir et à prendre conscience de ses capacités présentes, mais aussi futures. Si ces évaluations mettent en lumière des difficultés importantes (en termes de langage ou d'attention par exemple), alors le devoir de l'orthopédagogue sera d'orienter la famille vers un bilan normé (si celui-ci n'a pas déjà été effectué). L'orthopédagogue tient compte de l'apprenant au point où il en est dans ses capacités d'apprentissage et ses aptitudes cognitives, lui permettant ainsi de développer ses points d'amélioration.

L'évaluation a pour objectif de trouver d'une part, le fil conducteur qui permettra d'organiser la remédiation en fonction du fonctionnement propre de l'élève, mais aussi de lui permettre de « rattraper » son niveau scolaire (si absence de trouble). L'orthopédagogue ne pourra donc jamais se passer d'évaluation qualitative. D'autre part, il peut compléter son approche par une évaluation standardisée, de manière à pouvoir accompagner l'élève à l'école dans ses apprentissages.

Les enjeux de l'intervention orthopédagogique

Les enjeux de la mise en place de la profession d'orthopédagogue en France sont considérables. Il est important de positionner la pratique l'orthopédagogie autour des apprentissages. En restant dans cette posture d'accompagnant, il est ainsi possible de développer des relations avec d'autres professionnels de manière harmonieuse. Il en ressort que la fonction d'évaluation est importante puisque la complémentarité de nos approches prend tout son sens en demeurant dans cette posture d'évaluation qui ne relève pas du diagnostic.